

# Plan de TRANSITION ECOLOGIQUE

*Une démarche volontaire et ambitieuse pour renforcer  
notre engagement en faveur de la transition écologique*



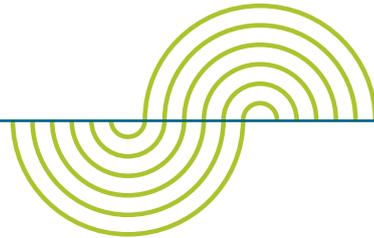


# Stratégie

Afin de soutenir une dynamique de transition, il est prévu :

- d'intégrer les questions de transition dans les instances existantes comme les conseils d'administrations, les comités directeurs ou encore le comité social et économique ;
- de déployer des ambassadeurs environnement, composés de salariés et de personnes accompagnées, au sein des établissements qui auront pour mission de sensibiliser le plus largement possible et de faciliter la mise en œuvre d'actions en faveur de l'environnement ;
- de communiquer de façon positive sur le sujet de la transition écologique en mettant en avant les initiatives des établissements ;
- de mettre en place des actions de sensibilisation en lien avec les acteurs du territoire (associations, écoles...) et s'inscrire dans des logiques de territoire ;
- d'engager les activités de nos ESAT dans la transition écologique ;

**A ce jour, 20 ambassadeurs environnement ont commencé à construire des actions concrètes en établissement.**



# Mobilité

Actuellement, 77 % des émissions de gaz à effet de serre de la mobilité des Genêts d'Or proviennent des déplacements domicile-travail, avec des salariés résidant en moyenne à 18 km de leur lieu de travail. Les actions proposées visent à réduire l'impact de ces déplacements en fournissant un environnement de travail facilitant. Parallèlement, des démarches sont entreprises pour mieux comprendre l'utilisation actuelle des véhicules de la flotte professionnelle afin de les optimiser.

- Etablir un plan de mobilité basé sur les résultats d'une enquête salariés ;
- Intégrer les questions liées à la mobilité dans les démarches de réorganisation du travail afin de faciliter le covoiturage (ajuster les horaires de travail, faciliter le télétravail pour les postes adaptés, ajuster les pauses méridiennes, ...)
- Communiquer sur le compte des Genêts d'Or créé sur la plateforme de covoiturage Ouestgo ;
- Mettre en place des infrastructures favorables aux vélos en établissement ;
- Etablir un règlement de service sur les déplacements priorisant les transports en commun ;
- Optimiser notre parc de véhicules et remplacer d'ici 2030 notre flotte interne par des véhicules électriques ;

**10% de la flotte LGO est actuellement composée de véhicules électriques.**



# Achats

Concernant les achats, 50% des émissions proviennent des achats réalisés pour la restauration. Les actions proposées visent à en limiter l'impact environnemental.

- Augmenter en restauration la part de produits locaux, bio, de saison et de cuisine alternative (cuisine qui vise à diversifier les sources de protéines) ;
- Augmenter la part de critères RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

dans nos achats ( ex : fournisseurs locaux, éco-labels, ...);

- Promouvoir l'économie circulaire (encourager la réparation, le réemploi...);

**En 2024, 31 professionnels ont été formés à la cuisine alternative.**



# Bâtiments

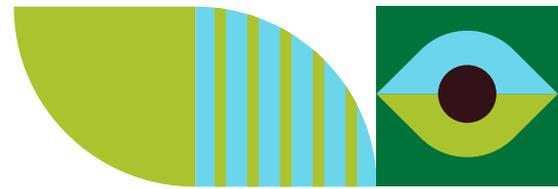
Les actions visent à baisser les consommations d'énergie tout en prenant en compte le confort des usagers et à diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.

Sur ce secteur, 80% des émissions proviennent des consommations liées au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire. Des obligations réglementaires s'imposent à nos bâtiments supérieurs à 1000 m<sup>2</sup> avec des objectifs de réduction des consommations aux horizons 2030, 2040 et 2050.

- Programmer dans le temps la rénovation thermique de nos bâtiments les plus énergivores en s'appuyant à la fois sur l'ingénierie interne et des audits énergétiques réalisés par des prestataires extérieurs ;
- Mettre en place des réunions régulières pour les agents techniques, afin de favoriser les échanges, notamment sur les aspects énergétiques ;
- Mettre en place des actions de sobriété et d'efficacité énergétique à faible temps de retour (optimisation de la régulation du chauffage, calorifugeage des canalisations, isolation des vides sanitaires...);

- Se fixer des objectifs plus ambitieux que la réglementation en termes environnementaux lors de projets de construction, pour ensuite décider, en connaissance de cause, des choix environnementaux ;
- Diversifier nos sources d'énergies et augmenter notre part d'énergies renouvelables thermiques (solaire thermique, bois énergie...) et électriques (solaire photovoltaïque) ;
- Mettre en place un plan de réduction et de traitement des déchets (interdiction des articles à usage unique, remplacement des contenants plastiques par de l'inox en restauration, compostage...);

**Actuellement, des chaudières au bois alimentent les ESAT de Briec, Landivisiau et Ploudalmézeau. Les nouveaux logements du site de Kerfraval à Morlaix seront des bâtiments à haute performance environnementale, de type passif.**



Ce plan de transition écologique constitue une feuille de route visant à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Les actions proposées cherchent à impliquer toutes les parties prenantes des Genêts d'Or afin d'intégrer pleinement la dimension écologique dans le fonctionnement quotidien de notre association.

La première étape de ce processus a été la réalisation d'un bilan carbone, nous permettant d'évaluer et de répartir nos sources d'impacts environnementaux. Ce bilan a révélé que les activités de notre association sont responsables de 16 000 tonnes de CO2 par an (à titre de comparaison, un Français moyen émet 10 tonnes de CO2 par an et le secteur autonomie en émet 10 millions chaque année). Nos émissions se répartissent comme suit :

- Les immobilisations qui concernent en majorité l'impact lié à notre flotte de véhicules (29%)
- Les achats (26%)
- Les déplacements (24%)
- L'énergie de nos bâtiments (16%)
- Autres (4%)

Suite à ce bilan, un groupe de travail, composé de professionnels issus de différents établissements, a travaillé sur la partie opérationnelle pour proposer des actions et les prioriser. Elles concernent 4 domaines : la stratégie globale associative et son pilotage, les questions de mobilité, celles liées aux consommations énergétiques du patrimoine bâti ainsi que la politique d'achats.



Association Les Genêts d'Or  
14 rue Louis Armand – ZI de Keriven – 29600 Saint-Martin-des-Champs  
Adresse postale : CS 17942 – 29679 Morlaix Cedex  
02 98 63 67 67 – [siege@lesgenetsdor.org](mailto:siege@lesgenetsdor.org) – [www.lesgenetsdor.org](http://www.lesgenetsdor.org)

